



Réponse à La Presse- Feux de camp et qualité de l'air

25 novembre 2022

Situation :

Un journaliste de La Presse nous interpelle au sujet des impacts documentés dans une étude des feux de camp sur la qualité de l'air et les pratiques de la Sépaq à cet égard.

Position sur le sujet

Le feu de camp est une pratique profondément ancrée dans les mœurs et coutumes des amateurs de camping. Cela fait partie d'une tradition à laquelle les campeurs sont très attachés et que plusieurs considèrent essentielle.

À notre connaissance, jusqu'à preuve du contraire, il n'y a pas de camping au Québec où les feux de camp sont interdits, ni même où des boucles d'emplacement sans feu de camp sont accessibles.

L'étude de 2009 trace le portrait d'une situation observée à un moment précis, dans des conditions particulières. Un portrait qui est bien réel mais qui ne peut être extrapolé à l'ensemble de campings pour l'ensemble de la saison.

L'avis expert exprimé lors de la médiatisation précédente de la même étude de 2009 était que les observations étaient peu surprenantes et que les risques pour la santé étaient "très faibles".

Il n'y a d'ailleurs pas eu de recommandations particulières émises par les autorités gouvernementales compétentes dans la foulée de l'étude.

Cela n'a pas empêché la Sépaq de mettre en œuvre les "avenues" suggérées par les chercheurs dans leur article à propos de leur étude.

Il demeure que nous avons été informés récemment du cas d'un père de famille dont les enfants auraient été affectés par la fumée pendant leur séjour de camping. Cette situation nous interpelle et nous a amenés à relancer la réflexion amorcée sur les feux de camp avant que la pandémie et la pénurie de main-d'œuvre bousculent les plans de travail.

Nous avons déjà discuté avec une professionnelle de la santé de l'Association pulmonaire du Québec pour entamer le dialogue à ce propos.

Le travail consistera à mieux documenter la situation en fonction des caractéristiques des emplacements selon les établissements, des conditions météorologiques, des périodes les plus intenses et des outils qui pourraient être mis en place.

Les impacts de la fumée sur les personnes spécifiquement aux prises avec des maladies pulmonaires et cardiaques sont documentés et médiatisés depuis longtemps et plusieurs organisations portent de manière récurrente les messages de prévention qui s'imposent auprès de la population.

La Sépaq sensibilise les campeurs à faire des feux de camp de façon responsable et respectueuse, de faible intensité et de courte durée, afin de minimiser leur empreinte, notamment à travers son site web ainsi que lors d'approches réalisées par nos gardes-parc sur les bonnes pratiques dans un parc national pendant leurs patrouilles.

La Sépaq encadre les feux de camp dans ses territoires en veillant à ce que ceux qui en allument le fasse dans les endroits désignés à cette fin. Elle accorde également une attention particulière à la qualité et au taux d'humidité du bois de camping vendu afin de limiter l'émission de fumée.

Réponses aux questions posées:

1- Pourquoi est-ce que la section « Effets sur la santé » et la recommandation concernant les personnes sensibles aux effets des particules fines ont été retirées de l'article paru dans le Bulletin de conservation 2010?

- À l'époque, les chercheurs ont convenu qu'ils n'avaient pas le temps de compléter la section "Effets sur la santé" avant la date de tombée du Bulletin de conservation. Ils ont eux-mêmes choisi de ne pas l'inclure dans leur article pour le bulletin, et de prendre le temps de la compléter en vue d'une publication ultérieure dans un périodique relié à la santé.

2- Est-ce que la SÉPAQ a changé quoi que ce soit dans ses pratiques, recommandations, ou réglementations concernant les feux de camp à la suite de l'étude de 2009? Si oui, quoi? Sinon, pourquoi?

Bien qu'aucune recommandation ne soit inscrite dans l'étude elle-même, la Sépaq s'est conformé aux « avenues » suggérées par les chercheurs dans

l'article qui en a découlé, notamment :

- La publication dans le bulletin de conservation de l'article rédigé par les chercheurs et qui demeure accessible sur notre [site internet](#).
- L'accent mis sur l'achat de bois propre et sec auprès des fournisseurs.
- Sensibilisation sur son [site internet](#) quant aux mesures à prendre pour minimiser l'impact des feux de camp, telles que :
 - Favorisez l'utilisation d'un réchaud à gaz pour faire la cuisine.
 - Si vous faites un feu, n'utilisez que les emplacements aménagés à cet effet.
 - Dans les parcs nationaux, la récupération du bois mort est interdite.
 - Gardez votre feu le plus petit possible afin de minimiser les émanations issues de la combustion du bois.
 - Brûlez le bois jusqu'à la cendre et bien éteindre votre feu.
 - Sachez apprécier la lumière d'une lanterne à bougie plutôt que celle d'un feu.
- Sensibilisation à travers des patrouilles de nos gardes-parc sur les bonnes pratiques dans un parc national.

Notons que les travaux de l'étude ont été menés dans un environnement particulier (couvert forestier important), dans un camping avec de nombreux emplacements, à un moment particulièrement achalandé et dans des conditions météorologiques spécifiques (très peu de vent).

Les résultats de cette étude sont rigoureux mais partiels. Ils ne peuvent pas être extrapolés à l'ensemble des campings et des établissements pendant toute la saison. Les paramètres de l'étude rassemblent les facteurs les plus propices à la mesure d'un impact momentané (deux à trois heures par jour) plus important des feux de camp sur l'air.

Malgré cela, l'avis expert exprimé lors d'une médiatisation précédente de la même étude de 2009 était que les observations étaient peu surprenantes et que les risques pour la santé étaient "très faibles".

Par ailleurs, aucune réglementation des autorités gouvernementales compétentes en matière de qualité de l'air n'a découlé de cette étude qui dresse le portrait spécifique d'une situation particulière à un moment donné.

3-Existe-t-il de l'information sur les effets sur la santé des fumées de feux de camp sur le site web de la SÉPAQ? Si oui, svp fournir les liens vers ces pages et la date de leur mise en ligne. Sinon, pourquoi?

De manière générale, les messages de prévention véhiculés par la Sépaq insistent sur la conservation de la faune et de la flore des territoires naturels, ainsi que sur la responsabilité qui incombe à chaque individu quant à sa propre [sécurité](#) lorsqu'il pratique des activités en plein air.

Les messages de prévention en santé de tout ordre (alimentation, tabagisme, alcool, etc.) sont généralement portés par différentes organisations et associations, privées ou publiques, qui font entendre à travers différentes plateformes et de manière récurrente leurs recommandations.

L'avis expert exprimé lors de la médiatisation précédente de la même étude de 2009 était que les observations étaient peu surprenantes et que les risques pour la santé étaient "très faibles".

Les impacts possibles de la fumée sur les personnes aux prises avec des maladies pulmonaires sont documentés et médiatisés depuis fort longtemps et plusieurs organisations portent de manière récurrente les messages de prévention qui s'imposent auprès de la population.

À la lumière de sa réflexion, la Sépaq évaluera la pertinence d'ajouter sa voix aux différentes organisations de prévention qui rappellent notamment aux personnes au prise avec des problèmes respiratoires de prendre en considération les impacts des feux de camp dans le cadre de leurs séjours en plein air.

4- Existe-t-il des aires désignées sans fumée/sans feu de camp dans les établissements de la SÉPAQ pour les personnes sensibles aux particules fines ou qui souhaitent simplement éviter d'être exposées lorsqu'elles campent? Si oui, où et depuis quand? Sinon, pourquoi?

Non.

À notre connaissance, jusqu'à preuve du contraire, il n'y a pas de camping au Québec où les feux de camp sont interdits, ni même où des boucles d'emplacement sans feu de camp sont accessibles.

Cette question est très peu soulevée par notre clientèle.

Le feu de camp est une pratique profondément ancrée depuis toujours dans les mœurs et coutumes des amateurs de camping. Cela fait partie d'une tradition à laquelle les campeurs sont très attachés et que plusieurs considèrent essentielles, notamment pour la cuisson d'aliments, le séchage de vêtements et pour se réchauffer.

Il existe plus de 7500 emplacements de camping dans le réseau de la Sépaq, et plusieurs d'entre eux sont dans des sites plus isolés où la faible concentration d'emplacements limite la quantité de fumée.

Il existe également quelque 750 chalets dans le réseau de la Sépaq, la plupart sont isolés et éloignés les uns des autres. Chaque chalet est doté d'un emplacement de feu, dont l'utilisation est décidée par l'occupant.

5- Existe-t-il d'autres mesures mises en place pour limiter le nombre de feux de camp et/ou la quantité de particules fines émises, par exemple : des feux de camp de groupe plutôt que pour chaque terrain de camping? Si oui, lesquelles et où? Sinon, pourquoi?

Voici une liste des établissements où on l'on retrouve une seule aire de feu commune pour plusieurs tentes ou terrains:

Établissement	Secteur
Parc national du Mont-Orford	Secteur Vallonier
Parc national du Bic	Secteur Urubu et site Bienvenue cycliste
Parc national des Îles-de-Boucherville	Secteurs Molson et sites Bienvenue cycliste
Parc national du Mont-Tremblant	Sites de canot camping // sites camping de groupe// Sites Bienvenue cycliste
Parc national de Plaisance	Sites camping de groupe et Bienvenue cycliste
Parcs nationaux des-Hautes-Gorge-de-la-Rivière-Malbaie et Opémican	Sites camping de groupe
Parcs nationaux du Lac Témiscouata, de la Pointe-Taillon, du Fjord-du-Saguenay, Frontenac, de la Gaspésie, de la Jacques-Cartier ainsi que Camping des Voltigeurs et Centre touristique Kénogami	Sites Bienvenue cycliste

La Sépaq fait appliquer les interdictions de feux à ciel ouvert émises par la SOPFEU.

Les bûches écologiques ont fait leur apparition il y a plusieurs années dans certains hébergements (chalets, unités de prêt-à-camper).

6- Est-ce vrai que la Sépaq n'était « pas prête à recevoir certaines recommandations pour l'usage des feux de camp »? Pourquoi? Lesquelles?

Non.

La plupart des « avenues » suggérées dans l'article des chercheurs qui découle de l'étude ont été prises en considération d'une façon ou d'une autre.

Voir la réponse à la question #2

Le cas rapporté par le père de famille dont les enfants auraient été incommodés par de la fumée nous a interpellés et a relancé la réflexion entamée au début de la pandémie.

7- Est-ce que l'une ou plusieurs de ces recommandations ont été mise en place au parc de la Yamaska depuis? Si oui, lesquelles? Sinon, pourquoi?

Voir la réponse à la question #2

8- Sachant les nombreux effets négatifs sur la santé (sans parler de ceux sur l'environnement) des feux de camp, pourquoi est-ce que la Sépaq fait la promotion des feux de camp?

L'avis expert exprimé lors de la médiatisation précédente de la même étude de 2009 était que les observations étaient peu surprenantes et que les risques pour la santé étaient "très faibles".

Il n'est pas question pour la Sépaq de faire la promotion des feux de camp mais bien de refléter le plus fidèlement possible l'expérience vécue dans nos établissements par les gens qui les fréquentent.

Le feu de camp est une pratique profondément ancrée depuis toujours dans les mœurs et coutumes des amateurs de camping. Cela fait partie d'une tradition à laquelle les campeurs sont très attachés et que plusieurs considèrent essentielle, notamment pour la cuisson d'aliments, le séchage de vêtements et pour se réchauffer.

Rappelons que les résultats de cette étude sont rigoureux mais partiels. Ils ne peuvent pas être extrapolés à l'ensemble des campings et des établissements pendant toute la saison.

Il n'y a pas eu de recommandations particulières émises par les autorités gouvernementales compétentes dans la foulée de l'étude.

La Sépaq sensibilise les campeurs à faire des feux de camp de façon responsable et respectueuse, de faible intensité et de courte durée, afin de minimiser leur empreinte et aux bonnes pratiques à adopter dans un parc national.

Analyse – dossier feu de camp (V2)

2023-01-13

Contexte

Une étude réalisée en 2009 au parc national de la Yamaska, démontre une piètre qualité de l'air à certains moments et sous certaines conditions, provoquée par les feux de camp des campeurs. La quantité de bois brûlé (et donc d'arbres coupés) et les émissions provoquées par les feux de camp amène un questionnement. Le feu de camp fait, cependant, partie de l'expérience de camping. Est-il possible de réduire la quantité de bois brûlé, particulièrement durant les moments où la fumée reste collée au sol? Le présent projet vise à recueillir les données nécessaires et, identifier et mettre en place des actions de sensibilisation menant au maintien d'une qualité de l'air dans les campings en tout temps.

Objectif

1. Documenter la problématique des feux de camp dans les parcs (caractéristique des sites et périodes les plus problématiques, facteurs contribuant aux pics de fumée, mesure des composantes, ...).
2. Documenter le rapport au feu de camp dans les autres réseaux de parcs nationaux et identifier les outils de sensibilisation existant (recherche web et sondages).
3. Réaliser un document synthèse des normes de qualité de l'air et des risques associés à certains dépassements – conséquence et durée d'exposition (revue de littérature et recherche de normes).
4. Identifier les outils qui pourraient favoriser une réduction de l'impact des feux de camp sur la santé des visiteurs, particulièrement aux moments où ils sont plus problématiques.

Plan d'action

Étape 1 – Groupe de travail

- Former un groupe de travail
- Responsable : **RC**
- Composition :
 - René, Marc-André, Gabrielle
 - Hugues Sansregret
 - 1-2 RSCÉ
 - 1 directeur
 - 1 RSCL

- 1 RSMI
- Rôle du comité :
 - Contribuer à brosser le portrait de la situation
 - Bonifier la réflexion et l'identification des besoins
 - Contribuer à la réalisation du plan de communication

Étape 2 – Revue de littérature

- Réaliser une revue de littérature scientifique afin de répondre aux questions suivantes :
 - Impact des feux de camp sur la santé humaine et sur les écosystèmes
 - Facteurs favorisant les fortes concentrations de contaminants dans l'air
 - Relation entre les outils (foyer) et matière (bois) et les concentrations de contaminants
- Responsable : **MAV**

Étape 3 – Portrait de ce qui se fait ailleurs

- Documenter à l'aide d'un sondage les préoccupations des gestionnaires d'autres réseaux de parcs à l'égard du feu de camp et les outils, réglementations, ... existants dans leur réseau.
- Responsable : **GG**
- Envoi via le CPCIL (Sophie Fournier) – devra être traduit

Étapes 4 – Mesure des contaminants

- S'associer à un ou des partenaires scientifiques spécialisés en qualité de l'air (CAEQ-MELCCFP, IRNS, association pulmonaire du Québec, ...)
 - Au besoin, recruter un ou des étudiants afin de réaliser les actions sur le terrain et procéder à l'analyse des données (possibilité d'un projet de stage universitaire pour la prise de mesure et l'analyse des résultats).
 - Acheter le matériel requis
- Réaliser le portrait des contaminants dans l'air en fonction de divers critères dans le cadre d'une campagne d'échantillonnage dans certains parcs
 - Conditions atmosphériques
 - Conditions de l'environnement (topographie, humidité, ...)
 - La fréquentation et la densité de sites avec feu
- Produire un rapport présentant ce portrait
 - Analyse des résultats en fonction des seuils reconnus et des impacts potentiels sur la santé humaine

- Recommandations afin de réduire les moments de fortes concentrations des contaminants
- Responsable : à déterminer

Étape 5 – Outils de sensibilisation

- Identifier les messages prioritaires à diffuser auprès de notre clientèle et des médias
- Développer les outils permettant de communiquer efficacement
- Réaliser les outils et les mettre en place dans les parcs
- Responsable : **RC (GG-MB)**

Étape 6 – Évolution de l'utilisation du bois de foyer et de l'opinion des gens

- Mettre à jour l'inventaire du bois brûlé en camping et mettre en place un suivi des ventes des sacs de bois (*partir de l'inventaire de JF Houle*)
- Mesurer l'opinion de nos clients à l'égard des feux de camps (sondage simple terrain)
- Responsable : **GG**

****Réduction de l'utilisation du feu de camp pour faire la promotion du camping***

Livrables et échéancier

- Janvier : Formation du groupe de travail
- Janvier à avril : Recherche d'information et développement d'un protocole
- Mars : Déterminer les outils à mettre en œuvre
- Mars à mai : Développement des outils de communication pour l'été 2023
- Juin à août : Réaliser la campagne d'échantillonnage et les sondages
- Août à septembre : Analyser les résultats, produire un rapport et en faire une présentation

Planification budgétaire

- À déterminer